



École du Grand-Chêne
5080, rue de Savoie
Pierrefonds (Québec) H8Z 1C2
Téléphone : 514 855-4210
Fax : 514-683-9406
www.csmb.qc.ca/dugrandchene

«Devenir Grandir Construire»

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>Du Grand-Chêne</u>
INITIALES DE LA DIRECTION	
	<p style="text-align: center;">CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGOYS</p> <p style="text-align: center;">Établissement <u>Du Grand-Chêne</u></p> <p style="text-align: center;">Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le</p> <p style="text-align: center;">7 septembre 2023 à 19 h 30</p> <p>ÉTAIT PRÉSENT</p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Mme Julie Couturier</u>, parent, Président du Conseil d'établissement <p>PARENTS ÉGALEMENT PRÉSENTS (VOIR ANNEXE)</p> <p>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT</p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Geneviève Carrier</u>, direction➤ <u>Sabrina Mensing</u>, direction adjointe <p>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 30</p> <p>2. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU CÉ</p> <p>Le président accueille les parents et ouvre la séance.</p> <p>3. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT</p> <p>La direction de l'établissement, <u>Geneviève Carrier</u>, accueille les parents et ouvre la séance.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>Du Grand-Chêne</u></p>	
INITIALES DE LA DIRECTION		
AG 23-24-01	<p>4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p>	<p>Il est proposé par <u>Marie Guillemain</u>, parent, et résolu :</p> <p>Que l'ordre du jour de l'Assemblée générale des parents soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
AG 23-24-02	<p>5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU</p> <p><u>8 septembre 2022</u></p> <p>Il est proposé par <u>Sara Thériault</u>, parent, secondé par Julie Couturier, parents, et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du <u>8 septembre 2022</u> soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>6. INFORMATIONS SUR LES OPPORTUNITÉS D'IMPLICATION PARENTALE À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT</p>	<p>La direction de l'établissement, Geneviève Carrier, présente les diverses opportunités de participation parentale à la vie de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Informations sur le rôle du Conseil d'établissement ; ➤ Informations sur le rôle du Comité de parents ; ➤ Informations sur la possibilité que le représentant élu au Comité de parents puisse poser sa candidature pour siéger au Conseil d'administration du CSS ; ➤ Information sur le rôle de l'Organisme de participation des parents

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>Du Grand-Chêne</u></p>	
INITIALES DE LA DIRECTION		
	<p>7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Mme Geneviève Carrier, directrice de l'établissement scolaire, présente le rapport annuel 22-23 du conseil d'établissement.</p> <p>Copie de ce rapport est remise aux parents présents à l'Assemblée et sera transmise aux autres parents de l'établissement, ainsi qu'au Centre de services scolaire.</p>	
AG 23-24-03	<p>8. ÉLECTION</p> <p>8.1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION</p> <p>Il est proposé par <u>Julie Couturier</u>, parent, et résolu :</p> <p>QUE la direction de l'établissement, Geneviève Carrier préside les élections aux différents postes de représentants de parents.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>	
AG 23-24-04	<p>8.2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION</p> <p>Il est proposé par <u>Sandrine Thouzeau</u>, parent, et résolu :</p> <p>QUE <u>Sabrina Mensing</u>, directrice adjointe, agit comme secrétaire d'élection aux différents postes de représentants de parents.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>	
AG 23-24-04	<p>8.3. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Le président d'élections informe qu'il y a <u>2</u> postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.</p>	

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>Du Grand-Chêne</u></p>
INITIALES DE LA DIRECTION	
	<p>Le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants,</p> <p>Les personnes suivantes se présentent pour siéger au Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Elisabeth Hébert</u>, ➤ <u>Julie Couturier</u>, ➤ <u>François Houle</u>, ➤ <u>Jessica Gohier</u>. <p>ATTENDU les résultats du vote tenu ;</p> <p>Il est proposé par <u>Julie Couturier</u>, parent, et résolu :</p> <p>QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 2 ans, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Elisabeth Hébert</u>, ➤ <u>François Houle</u>, <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>Du Grand-Chêne</u>
INITIALES DE LA DIRECTION	
AG 23-24-05	<p>8.4. ÉLECTION DE(S) SUBSTITUT(S) DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (au moins 2)</p> <p>Le président d'élections informe qu'il y a 2 postes vacants de substituts de représentants des parents réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci/ceux-ci est/sont élu(s) par acclamation au(x) poste(s) de substitut(s) de parents au sein du Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an;</p> <p>Il est proposé par <u>Julie Couturier</u>, parent, et résolu :</p> <p>QUE la/les personnes(s) suivante(s) soit/soient élue(s) comme substitut(s) des représentants de parents au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Jessica Gohier</u>,➤ <u>Julie Couturier</u>, <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>Du Grand-Chêne</u></p>
INITIALES DE LA DIRECTION	
	<p>8.5. ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE</p> <p>Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le Conseil d'administration du CSS.</p> <p>Puisque 3 parents faisant parti du CÉ depuis l'an dernier étaient absents à l'AG, il fut décidé de nommer le délégué et le substitut au comité de parents lors de la première rencontre du Conseil d'établissement.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>Du Grand-Chêne</u>	
INITIALES DE LA DIRECTION		
AG 23-24-06	<p>9. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS</p> <p>9.1. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS</p> <p>Il est proposé par <u>Jeanne Perrault</u>, parent, et résolu :</p> <p>QU'un Organisme de participation de parents soit formé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>	
AG 23-24-07	<p>9.2. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : NOM</p> <p>Il est proposé par <u>Sandrine Thouzeau</u>, parent, et résolu :</p> <p>QUE l'Organisme de participation de parents porte le nom de</p> <p><u>OPP - DGC</u>.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>	
AG 23-24-08	<p>9.3. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS RÈGLES DE FONCTIONNEMENT</p> <p>Il est proposé par <u>Julie Couturier</u>, parent, et résolu à l'unanimité</p>	

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>Du Grand-Chêne</u></p>
INITIALES DE LA DIRECTION	
AG 23-24-09	<p>QUE l'Organisme de participation de parents soit soumis aux règles de fonctionnement suivantes, à savoir : (décrire les règles de fonctionnement désirées, s'il y a lieu).</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>9.4. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : ÉLECTION DES MEMBRES</p> <p>Il est proposé par <u>Elisabeth Hébert</u>, parent, et résolu :</p> <p>QUE les personnes suivantes soient élues membres de l'Organisme de participation de parents pour une durée d'un (1) an, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Sarah Thériault</u>, ➤ <u>Maylon Camara</u>, ➤ <u>Sandrine Thouzeau</u> ➤ <u>Marie Guillemain</u> ➤ <u>Marie-Elena Brvacqua</u> ➤ <u>Jeanne Perrault</u> ➤ <u>Diana Garcia</u> ➤ <u>Patricia Bisson</u> ➤ <u>Daniel Velazco</u> ➤ <u>Marie-ève Ménard</u> ➤ <u>André Hernandez</u> ➤ <u>Sandra Lenneville</u> ➤ <u>Élisabeth Hébert</u> ➤ <u>Jessica Gohier</u> ➤ <u>Naima Dubois</u> ➤ <u>Olivia Weyland</u> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>10. INFORMATION DE LA DIRECTION</p> <p>La direction de l'établissement présente les sujets d'actualité.</p>

AG 23-24-10

11. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction de l'établissement informe l'assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le 12 octobre 2023 à 19 h, à l'établissement.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 16

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités ;

Il est proposé par Julie Couturier, parent, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


Le président


La direction